



Réquisition d'une parcelle de terrain

Par **fredo80hal**, le **25/01/2009** à **20:30**

propriétaire depuis plus de 40 ans d'un terrain de 1700 m², je décide de le viabiliser l'an dernier en vue d'y construire une maison cette année. Lorsque je prépare mon dossier (permis de construire.....), celui-ci m'est refusé. En effet, depuis 1999, une partie de mon terrain (600 m²) a été réquisitionné, sans que j'en sois informé, afin de faire un accès à un futur lotissement situé derrière mon terrain. Il est à noter que ce terrain n'a pas été encore acquis par la mairie. J' ai récupéré une copie du POS qui fait figurer la partie réquisitionnée. A aucun moment, le maire ne m'a informé de cette situation. Quels sont les recours que j'ai en ma possession ?